

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-POS-164

Déposé le : 17.05.19

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour un soutien professionnel et non-stigmatisant à la réorientation professionnelle des travailleuses et travailleurs du sexe

Texte déposé

La politique de réinsertion professionnelle vaudoise se déploie en un dispositif complexe comportant un grand nombre de mesures et acteurs : programmes d'emploi temporaire, programmes d'insertion, de formation, programmes spécifiques pour les bénéficiaires LACI et RI, stages en entreprise, semestres de motivation, etc. Il est très important pour la cohésion sociale que toute personne ayant le besoin puisse bénéficier de ces mesures.

Le rapport d'activité 2017 de l'Association Fleur de Pavé¹ mentionne la volonté de certaines travailleuses du sexe de se réorienter professionnellement et les difficultés rencontrées : « Conditions de travail difficile, concurrence accrue, envie de changer d'activité et de passer à autre chose, santé psychique affectée... plusieurs sont les raisons qui poussent une personne à venir vers nous en nous disant 'j'ai envie d'arrêter... mais comment faire et que faire d'autre ?' ».

¹ L'association Fleur de Pavé a parmi ses missions l'orientation médico-sociale, la prévention et la diminution des risques liés à l'exercice de la prostitution plus spécifiquement les risques liés à la transmission des VIH-IST et les risques émanant de la consommation de produits psychotropes. Elle offre un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement aux personnes qui exercent la prostitution en ville de Lausanne et dans le canton de Vaud

Quand elle souhaite se réorienter, une personne exerçant la prostitution peut faire face à des défis particuliers : expérience professionnelle invisible car la prostitution revêt un caractère stigmatisant, parcours scolaire ou de formation lacunaire, mobilité géographique importante, manque d'ancrage dans un canton/commune. Les travailleuses et travailleurs du sexe sont aussi très exposé-e-s aux risques sanitaires, de précarité et d'isolement social. Raison pour laquelle, il est important que le dispositif cantonal d'insertion professionnelle soit le plus accessible possible à cette population vivant avec des défis particuliers.

L'association Fleur de Pavé et l'association Astrée² fournissent des services d'accueil bas-seuil (avec espace rencontres et consultations) pour les femmes prostituées et/ou migrantes. Même si elles fournissent un soutien social important, la réorientation professionnelle n'est pas au cœur de leur action ni des missions confiées par les autorités cantonales et communales.

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat d'analyser comment pouvons-nous combler ce chaînon manquant dans la politique sociale : l'insertion des personnes exerçant la prostitution dans le marché du travail régulier. Quels acteurs (associations, services, etc.) devraient y contribuer ? Avec quelles ressources ?

Une telle politique publique devrait bien entendu avoir comme point de départ le désir des personnes de se réorienter et pas imposer des choix qu'elles ne désirent pas entreprendre. Les personnes y œuvrant devraient être formées aux enjeux spécifiques du milieu de la prostitution, et le faire sans jugement ou stigmatisation.

Nous faisons la présente proposition sans nous limiter au débat clivant sur la prostitution. Nous nous proposons une démarche pragmatique, non jugeante et constructive, inspirée par la volonté d'offrir à toutes et à tous les ressources les permettant de sortir de la précarité.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

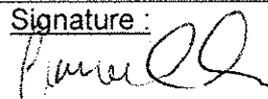
(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Carvalho Arruda, Carine

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

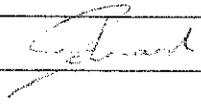
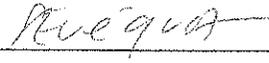
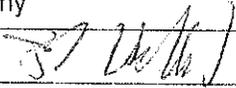
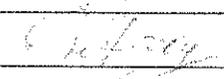
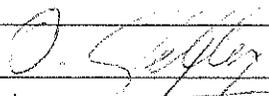
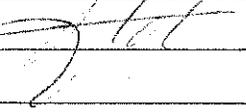
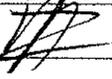
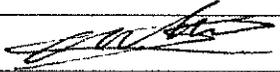
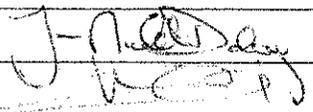
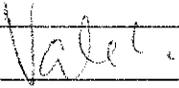
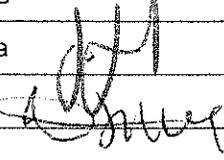


Signature(s) :

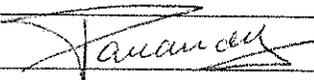
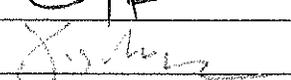
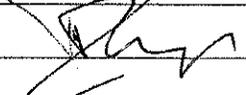
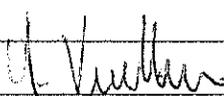
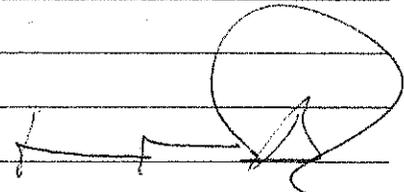
² L'association Astrée œuvre à la protection des victimes de toute forme de traite et d'exploitation.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergej	Cherubini Alberto 	Durussel José
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Christine	Echenard Cédric 
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Evéquois Séverine 
Baux Céline	Chollet Jean-Luc 	Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle 
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien 	Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Blanc Mathieu	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence 	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Bouverat Arnaud 	Cuendet Schmidt Muriel 	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude 
Butera Sonya	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien 	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica 
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe 	Jaques Vincent 

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy	Neyroud Maurice	Ryf Monique 
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella 
Joly Rebecca 	Paccaud Yves 	Schelker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie 
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude 
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore 	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trollet Daniel 
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine 	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge 	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne 	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe 
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane 	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre 	Zwahlen Pierre